









# RÈGLEMENT NATATION COURSE

<b>Championnat de France Interclubs TC</b>			<b>ExtraNat</b>
 NATATION	<b>Compétition d'animation</b>		 6X25m
	<p><b>Organisation d'une seule poule</b></p> <p><b>Samedi 9 novembre 2013</b> 1<sup>ère</sup> réunion : OP 13h30 – DE 15h00</p> <p><b>Dimanche 10 novembre 2013</b> 2<sup>ème</sup> réunion : OP 13h30 – DE 15h00</p>		<b>BRIVE (19)</b> Piscine du Stade Nautique
	<b>Toutes catégories d'âges</b>	<b>Compétition par équipe de clubs</b>	
	<p><b>Droits d'engagement : 30 € par équipe</b></p> <p><b>Règlement à réception de la facture par chèque à l'ordre de FFN Comité du Limousin ou par virement (le RIB sera transmis sur la demande du club)</b></p>		
	<p>➡ Confirmation de participations des équipes : 21 octobre 2013</p> <p>➡ <b>Date limite d'envoi des engagements : mardi 5 novembre 2013 – 20 h</b> Dans le même temps transmettre la composition des relais par mel à : Charles FREBY, par mel : <a href="mailto:charles-natation@sfr.fr">charles-natation@sfr.fr</a> avec copie au secrétariat du comité régional : <a href="mailto:natation-limousin-secretariat@orange.fr">natation-limousin-secretariat@orange.fr</a></p>		

## RÈGLEMENTS SPORTIFS FFN ET ORGANISATION REGIONALE

*\*À compter de la saison sportive 2013-2014, les nageurs nés en 2004 et 2005 ont l'obligation d'être titulaires de l'ensemble du dispositif ENF (ENF1-Sauv'nage, ENF2-Pass'sports de l'eau et le ENF3-Pass'compétition) pour intégrer les différentes compétitions. Le contrôle sera effectué lors des propositions d'engagement sur l'espace extraNat mais également lors de l'intégration des performances sur le serveur fédéral. Les nageurs nés en 2006 et après ne peuvent pas participer.*

### Préambule

Objectif : toute la natation française sur le pont ! La performance est cette fois-ci quantitative (plus de 30.000 licenciés mouillent le maillot). Ce qui n'empêche quelques chronos de bonne facture de devenir de nouvelles références nationales, surtout dans le créneau des meilleures performances françaises de 12 à 17 ans en bassin de 25 m initiées en 2010 ou bien encore des records de France.

Enfin, c'est aussi une occasion unique pour les «petits» de côtoyer les plus grands. Pour l'olympiade Rio de Janeiro (2013-2016), le programme a bénéficié d'un toilettage. Afin de donner encore plus de rythme à chacune des réunions, le nombre d'épreuves de demi-fond a été diminué et celui des relais augmenté. Le 10 x 100 m nage libre pour lancer les interclubs a fait place à un 10 x 50 m nage libre.

### Équipements

Bassin de 25 m homologué. Chronométrage automatique obligatoire pour la meilleure poule régionale.

À titre exceptionnel et sous réserve d'un accord préalable de la Commission sportive de natation course de la Fédération Française de Natation, l'utilisation du chronométrage semi-automatique peut être exceptionnellement autorisée à condition de disposer de trois chronomètres (bouton presseur) par ligne.

### Contenu du programme

- **Épreuves individuelles** (10 en dames et 10 en messieurs)  
100 m nage libre, 400 m nage libre, 100 m dos, 200 m dos, 100 m brasse, 200 m brasse, 100 m papillon, 200 m papillon, 100 m 4 nages, 200 m 4 nages. *Classement au temps.*
- **Épreuves de relais** (4 en dames et 4 en messieurs)  
4 x 100 m 4 nages, 10 x 50 m nage libre, 4 x 100 m nage libre, 4 x 200 m nage libre.  
*Classement au temps.*

**NB** - S'agissant d'une compétition par équipes, la règle des deux départs s'applique, conformément aux dispositions particulières de la FFN pour l'application des Règlements techniques de la FINA.

# RÈGLEMENT NATATION COURSE

## Déroulement et organisation

Rappel du règlement fédéral : participation de 2 équipes Dames et 2 équipes Messieurs par club dans la poule régionale.

Les nouvelles équipes participeront si nécessaire dans les Championnats Interclubs Départementaux OPEN organisés le matin.

## Jury

Le juge-arbitre affecté à la meilleure poule régionale sera désigné par l'interrégion. Le ou les juges arbitres devront figurer sur les listes des officiels valides pour la saison en cours. (cf. page 16 paragraphes 6 et 7).

## Dispositions particulières

L'organisation de cette compétition se déroulera à l'échelon régional avec un classement national.

Le comité régional fixe :

- le nombre d'équipes en finales régionales en conservant l'exigence que la meilleure équipe de chaque club doit participer à la meilleure poule régionale ;
- l'organisation des poules géographiques et/ou par niveau est laissée à l'initiative des régions selon les cotations des équipes, la saison précédente. Les meilleures équipes régionales doivent, à raison de deux équipes maximum par club, participer à la meilleure poule régionale.

Pour être classé, un club doit obligatoirement disputer la compétition dans sa région et toutes les épreuves doivent être nagées.

**Précision** : la notion « d'épreuve nagée » signifie que le nageur a effectué son parcours dans le respect des caractéristiques de l'épreuve (style et distance) du départ à l'arrivée.

### Exemples :

1. Un nageur respecte la distance mais pas le style (exemple : 200 m nage libre au lieu de 200 m papillon) : l'épreuve n'a pas été nagée.
2. Si un nageur abandonne, quelle que soit la raison : l'épreuve n'a pas été nagée.
3. Sous réserve qu'il l'ait terminée, l'épreuve est considérée comme nagée même si le nageur est disqualifié pour une faute technique (nage ou virage).
4. Un nageur est forfait, y compris pour cause de blessure justifiée par un certificat médical : l'épreuve n'a pas été nagée.
5. Deuxième faux départ (cas n°1) – Le nageur tombe dans l'eau alors que le signal de départ n'a pas été donné. Le nageur fautif est disqualifié et pour lui l'épreuve n'a pas été nagée.
6. Deuxième faux départ (cas n°2) – Le nageur fautif est disqualifié à l'issue de la course après avoir parcouru la totalité de la distance et respecté le style de nage : l'épreuve a été nagée.
7. Deuxième faux départ (cas n°3) – Alors que le signal de départ a été donné, un nageur s'arrête et ne termine pas la course considérant qu'il a fait un faux départ et qu'il sera disqualifié à l'arrivée. Cela équivaut à un abandon : l'épreuve n'a pas été nagée.

**Rappel** : le juge-arbitre est responsable de la validation des résultats, comprenant notamment le respect des codes informatiques (disqualifications, abandon, forfait...).

## Mode de participation

Toutes les équipes remplissant les conditions énoncées dans les règlements sportifs FFN sont acceptées.

### RAPPEL DU PRINCIPE DE QUALIFICATION DES EQUIPES :

Priorité aux équipes ayant déjà un total de points réalisés lors des résultats des Interclubs 2012 (tableau en annexe).

Chaque équipe est composée de dix nageurs avec l'obligation de participer à une épreuve individuelle et au relais 10 x 50 m nage libre. Lorsque les titulaires du relais 10 x 50 m nage libre ont nagé, aucun remplaçant ne peut se substituer dans les autres courses.

En cas de blessure d'un membre de l'équipe, et jusqu'à un quart d'heure précédent le départ du 10 x 50 m nage libre, il peut être fait appel à un remplaçant. Il ne peut plus y avoir de modifications dans les engagements individuels après le relais 10 x 50 m nage libre.

Pour les différentes poules régionales, une ou plusieurs équipes supplémentaires peuvent être engagées, à la condition que la ou les équipes précédentes soient complètes.

En cas de forfait d'un ou plusieurs clubs, dans la meilleure poule, les clubs (dans l'ordre du classement) du niveau inférieur sont qualifiés.

Tout nageur transféré ou nouvellement licencié de niveau de la série Élite, quel que soit son statut ou sa nationalité, non répertorié sur les grilles de séries, ne peut participer aux interclubs que s'il s'est fait connaître auprès de la commission des séries et du cadre technique référent de la région d'origine de la demande afin d'obtenir son intégration **à la date du 9 octobre** de la saison en cours dans les grilles de séries de la FFN.

Pour les championnats interclubs départementaux, régionaux et nationaux, chaque équipe masculine ou féminine de club ne pourra pas avoir dans sa composition plus de deux nageurs transférés ou nouveaux licenciés, quelle que soit leur nationalité, inscrits sur les listes de haut niveau ou ayant réalisé la saison précédente une performance correspondant aux grilles des collectifs internationaux « Olympique », « Mondial » et « Européen » ou de série Élite, en vigueur dans les Règlements sportifs.

## Procédures d'engagements

**CONFIRMATION DE PARTICIPATION DES EQUIPES : le 21 octobre 2013 au comité régional du Limousin**

Chaque club procédera aux engagements via [extranat.fr](http://extranat.fr) pour le mardi 5 novembre 2013 – 20h. Dans le même temps transmettre la composition des relais par mel à :

Charles FREBY : [charles-natation@sfr.fr](mailto:charles-natation@sfr.fr)

avec copie au secrétariat du comité régional : [natation-limousin-secretariat@orange.fr](mailto:natation-limousin-secretariat@orange.fr)

Tous les nageurs ne justifiant pas d'un temps réalisé au cours de la saison précédente ou de la saison en cours seront engagés à 59:59:99 et seront affichés AT (absence de temps).

## Droits d'engagements

Les engagements sont fixés à 30€ par équipe

Règlement des engagements à l'ordre de FFN Comité du Limousin.

## Forfaits

Tout forfait sera accepté et devra être déclaré sur [extranat.fr](http://extranat.fr), à la date du jeudi 7 novembre 2013 avant 20 h 00, dernier délai.

## Classements des équipes

Seules les équipes qui ne respectent pas les critères de participation ne peuvent pas être classées. La disqualification d'une équipe n'entraîne pas celle des autres équipes du même club. Les performances des membres non disqualifiés de l'équipe seront valides et enregistrées.

Le classement des équipes de club s'effectue à la table de cotation fédérale.

En cas d'égalité au total des points, lors des classements des interclubs toutes catégories, l'addition des temps des relais (10 x 50 m nage libre, 4 x 100 m 4 nages, 4 x 200 m nage libre et 4 x 100 m nage libre) servira à départager les équipes. À l'issue des interclubs, les régions fourniront le classement des équipes dames d'une part et messieurs d'autre part. Les clubs ayant plusieurs équipes classées verront celles-ci numérotées dans l'ordre des points obtenus.

Un classement général par niveau (une seule équipe par club et par niveau) sera effectué par la FFN et tiendra compte des résultats obtenus par l'ensemble des équipes interclubs au sein de chacun des comités régionaux responsables de l'organisation des poules régionales au sein de sa région.

Ce classement permettra d'attribuer à l'issue des championnats régionaux interclubs un rang national à chaque équipe.

### ■ La Nationale 1 prendra en compte :

- les vingt premières équipes dames et les vingt premières équipes messieurs ayant totalisé le plus grand nombre de points seront classées de Série Nationale 1A interclubs ;
- les vingt équipes suivantes en dames et les vingt équipes suivantes en messieurs seront classées de Série Nationale 1B interclubs.

### ■ La Nationale 2 (par interrégion) prendra en compte :

- les trente-deux équipes suivantes en dames et les trente-deux équipes suivantes en messieurs par interrégion seront classées de Série Nationale 2 interclubs.

### ■ La Nationale 3 (par région) prendra en compte :

- toutes les équipes suivantes ;
  - les régions peuvent, selon le même principe, établir un niveau Nationale 4 départemental.
- Il sera également édité un classement général aux points regroupant toutes les équipes ayant participé.

## Classement national des clubs « Classement des compétitions par équipes »

Pour le règlement exhaustif du classement national des clubs en natation course, se reporter au chapitre traitant du sujet.

## Récompenses

Une coupe sera remise au vainqueur du classement DAMES, du classement MESSIEURS, du classement GENERAL (3 coupes).

# RÈGLEMENT NATATION COURSE

## Programme

1 <sup>re</sup> réunion*	2 <sup>e</sup> réunion*
1 – 10 x 50 NL dames	15 – 4 x 200 NL dames
2 – 10 x 50 NL messieurs	16 – 4 x 200 NL messieurs
3 – 100 Dos dames	17 – 200 Dos dames
4 – 200 Dos messieurs	18 – 100 Dos messieurs
5 – 100 Brasse dames	19 – 200 Brasse dames
6 – 200 Brasse messieurs	20 – 100 Brasse messieurs
7 – 100 NL dames	21 – 400 NL dames
8 – 400 NL messieurs	22 – 100 NL messieurs
9 – 100 Papillon dames	23 – 200 Papillon dames
10 – 200 Papillon messieurs	24 – 100 Papillon messieurs
11 – 100 4 N dames	25 – 200 4 N dames
12 – 200 4 N messieurs	26 – 100 4 N messieurs
Pause 15'	Pause 15'
13 – 4 x 100 NL dames	27 – 4 x 100 4 N dames
14 – 4 x 100 NL messieurs	28 – 4 x 100 4 N messieurs

\*Horaires à la discrétion de chaque organisateur en sachant que l'ouverture des portes intervient au minimum 1h30 avant chaque début de réunion.

**NB-** les nageurs nés en 2004 et 2005 auront l'obligation d'être titulaires de l'ensemble du dispositif ENF (ENF1-Sauv'nage, ENF2-Pass'sports de l'eau et le ENF3-Pass'compétition) pour intégrer les différentes compétitions. Le contrôle sera effectué lors des propositions d'engagement sur l'espace extraNat. Les nageurs nés en 2006 et après ne peuvent pas participer.

## JURY DES INTERCLUBS :



: cf. page 16 paragraphes 6 et 7

**JUGE ARBITRE :** à désigner par le Comité ~~Midi-Pyrénées~~

Le juge arbitre affecté à la meilleure poule régionale sera désigné par l'Interrégion. **Le ou les juges arbitres devront** figurer sur les listes des officiels valides pour la saison en cours.

# RESULTATS DES INTERCLUBS LIMOUSIN SAISON 2013

## LIMOGES

Piscine de Beaublanc

du 10 au 11 novembre 2012 - Bassin de 25 m

Classement Équipes Dames	
1. ASPTT LIMOGES [1]	14305 pts
2. CLUB DES NAGEURS DE BRIVE [1]	13900 pts
3. CLUB DES NAGEURS DE TULLE [1]	11260 pts
4. CN LA SOUTERRAINE [1]	10553 pts
5. CAPO LIMOGES NATATION [1]	9849 pts
6. DAUPHINS AIXE-SUR-VIENNE [1]	9754 pts
7. CN GUÉRET [1]	8852 pts
8. CLUB DES NAGEURS DE BRIVE [2]	7187 pts
9. ASSJ NATATION VIENNE GLANE [1]	6718 pts
10. CLUB DES NAGEURS DE TULLE [2]	4630 pts
11. NOBLAT AQUATIQUE CLUB [1]	4281 pts
Classement Équipes Messieurs	
1. ASPTT LIMOGES [1]	13600 pts
2. CLUB DES NAGEURS DE BRIVE [1]	12932 pts
3. CAPO LIMOGES NATATION [1]	11149 pts
4. DAUPHINS AIXE-SUR-VIENNE [1]	9696 pts
5. CLUB DES NAGEURS DE TULLE [1]	9575 pts
6. CN GUÉRET [1]	8921 pts
7. CLUB DES NAGEURS DE BRIVE [2]	8487 pts
8. ASSJ NATATION VIENNE GLANE [1]	8358 pts